

ATELIER DES TERRITOIRES

Atelier 7 : Entrer en transition, un regard politique sur le territoire

par Charles Fournier

Vice-président de la région Centre Val de Loire

Résumé

C'est comme vice-président de la région Centre-Val de Loire, chargé de la transition écologique et citoyenne et de la coopération (2015-2020), écologiste de conviction, que Charles Fournier entrelace trois lectures du monde : celle de la démocratie et ce qui peut être fait collectivement ; celle du territoire ; et celle des écosystèmes et de la complexité des relations humaines et non humaines, qui le conduit à l'écologie politique.

Il revient sur « À vos ID » qu'il a lancé avec la volonté d'accompagner des dynamiques qui partent des habitants, avec des initiatives alliant plusieurs acteurs au service d'un développement local et pérenne. Le bilan après quasiment dix ans d'existence et d'évolution du dispositif est excellent, d'autant qu'il a soutenu de très nombreux projets s'inscrivant dans une démarche de transition : circuits courts, habitats participatifs, mobilités rurales, nouvelles microfilières économiques locales ou bien encore accompagnement de territoires en transition, comme dans le cas de « Châteauneuf en transition », un exemple particulièrement abouti. Pour encourager ces initiatives, il a lancé Oxygène, le « lab régional » des initiatives citoyennes, qui sont devenues ensuite le « lab des transitions », assurant la mise en réseau d'expertises au service du développement local, l'élaboration de monographies d'initiatives conduites dans les territoires, le lancement de réflexions collectives (sur les tiers-lieux, l'habitat coopératif, la participation citoyenne dans les territoires, etc.) et la programmation d'ateliers et de journées d'étude thématiques.

Il revient également sur l'initiative de la COP Régionale, qui, à l'instar du processus de COP mondiale, vise aussi la mobilisation des parties prenantes des territoires, tout à la fois pour engager une large dynamique d'éducation populaire, d'émancipation collective autour de ces sujets et pour porter une logique d'engagements concrets.

Il développe l'idée de repenser un système productif local inscrit dans une perspective d'économie servicielle avec des préoccupations d'une transformation écologique : souci de réduire l'extraction, de diminuer l'impact des processus de fabrication, de réduire les flux de matières premières et les flux énergétiques, et enfin d'éliminer les déchets produits.

Entrer en transition pose l'exigence d'une correspondance entre territoire de transition et fonctionnement des écosystèmes.

Conférence



Il n'est pas utile de rappeler ici l'enjeu vertigineux de la transformation écologique de l'ensemble de nos activités humaines et de l'invention d'une autre relation avec les non-humains. Peut-être pourrions-nous dire malgré tout que, si nous manquons souvent d'une capacité à nous représenter le mur qui se dresse devant nous, il y a deux indicateurs qui peuvent pourtant nous y aider : le fameux « jour du dépassement » qui, chaque année, permet de se représenter un peu plus la raideur de la pente, et la courbe des émissions de gaz à effet de serre

qui nous renseigne sur notre capacité à rectifier, ou non, la hausse des températures.

En 2020, le premier est tombé le 22 août, c'est-à-dire que depuis le 23, nous – tous les Terriens – vivons à crédit, car nous avons atteint le niveau de ressources consommées que les écosystèmes peuvent renouveler en un an. La seconde reste obstinément dans le rouge et il conviendrait d'adopter des mesures permettant une baisse des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 8 % par an pour contrer le réchauffement climatique et bloquer ses conséquences désastreuses sur le monde vivant (la biodiversité) et humain (des morts par milliers...). Même avec un confinement et l'arrêt de toutes nos activités économiques, c'est une réduction d'à peine 7 % sur ces émissions que nous avons obtenue en 2020 ! Nous sommes donc loin de notre objectif...

Le territoire et ses habitants d'abord !

La capacité à répondre à ces enjeux se joue dans une gouvernance mondiale ou, plus près de nous, à l'échelon européen, mais je suis persuadé que le *territoire* est l'espace d'incarnation des changements écologiques nécessaires. Qu'il s'agisse des territoires les plus exposés (ceux qui ne sont pas reliés par

les transports en commun, ceux qui sont désertés par les services publics, notamment en matière de santé) ou des habitants les plus vulnérables. Ce sont eux qui, tout particulièrement, ne vivent pas dans des habitations à l'isolation correcte, n'accèdent pas à une alimentation et plus largement à une consommation de qualité, qui sont contraints dans leurs déplacements et qui sont les plus exposés aux pollutions en tout genre et à diverses formes de précarisation, économique, sociale, sanitaire et culturelle.

L'enjeu de progrès social, dans sa dimension de réduction des inégalités, est intimement lié à l'enjeu de progrès écologique, et réciproquement. Celui-ci est largement tributaire de la capacité à jouer « collectif » et à faire « social » au sens de faire corps. Le partage des ressources (énergie partagée, potager partagé...) et de l'usage des biens (habitat partagé, « outilhèque »...) constitue tout à la fois une solution écologique et une solution sociale. La coopération et la solidarité dans tous les domaines de la vie (Amap, Amacca, ESS¹, etc.) répondent aux exigences écologiques et renforcent le lien social.

Le « faire écologie » et le « faire social » portent les mêmes nécessités et peuvent s'articuler dans un même territoire de vie. L'affirmation de ce lien est indispensable pour « entrer en transition » ; le territoire, aux confins de l'espace géographique et de l'espace social, humain et non humain (des écosystèmes), est le théâtre de sa réalisation.

Vers un développement local social-écologique

C'est finalement dans une approche largement inspirée des logiques du développement social local – étudié par Pierre-Noël Denieuil dans son article « Développement social, local et territorial » –, héritage du mouvement des communes, des groupes d'action municipale² et de la contestation des décisions « prises d'en haut », que s'inscrit mon action et les quelques expérimentations que j'ai pu

1 Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) : groupement de consommateurs et de producteurs pour préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine. Une Amap permet à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité de leur choix, en étant informés de leur origine et de la façon dont ils ont été produits, et de participer activement à la sauvegarde et au développement de l'activité agricole locale de qualité.

Amacca (Association pour le maintien d'alternatives en matière de culture et de création artistique) : c'est un groupe de citoyens qui se retrouvent autour d'un dispositif de développement local permettant aux habitants de s'emparer des politiques culturelles grâce à un modèle économique innovant qui met en avant la contribution et la responsabilité de tous pour faire de la culture un bien commun démarchandisé. L'Amacca crée un espace citoyen inédit, participatif et démocratique, qui respecte la diversité des territoires et de leurs habitants.

ESS (Économie sociale et solidaire) : ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopérative, mutuelle, association ou fondation, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis.

2 Les groupes d'action municipale (GAM) sont apparus dans les années 1960. Celui de Grenoble avec Hubert Dubedout en est un excellent exemple.

conduire, achever ou, plus récemment, lancer. Lorsque ces mouvements *bottom-up* se sont structurés et ont entraîné les logiques de décentralisation de notre pays, la conscience de l'enjeu climatique et écologique n'était pas là, ou de façon très minoritaire. Ce sont donc les aspirations égalitaires et inclusives qui étaient au cœur du développement social local. Elles cachaient sans doute des aspirations à la croissance ; l'avenir montrera comment *in fine* ces inégalités se sont largement amplifiées.

Désormais, ce développement local – au sens non pas d'aller vers du « plus » mais vers du « mieux » – se construit dans une perspective écologique et sociale ; il vise un développement local que j'appellerais « social-écologique ». C'est ici que le lien peut se faire avec la conception et la perspective biorégionaliste.

Après avoir brossé à grands traits les enjeux qui guident mon travail, je voudrais restituer trois démarches conduites durant cette mandature 2015-2020, qui illustrent à mon sens ce qu'il est possible de réaliser.

Démocratie permanente et changement de posture de l'élu et des institutions

J'aime à dire que l'élu (comme, sans doute, les institutions publiques) est avant tout un animateur ; il est la chambre d'écho de ce que font déjà beaucoup de citoyens pour changer le monde, un colporteur de bonnes nouvelles (parfois aussi de mauvaises) et un acteur de la massification des solutions éprouvées pour entrer en transition.

Comme premier exemple, j'évoquerais la démarche lancée au début de mon mandat 2015-2020 autour de la question démocratique intitulée « Faire vivre une démocratie permanente en région Centre-Val de Loire », selon l'expression empruntée à l'historien et sociologue Pierre Rosanvallon. Ce travail s'inspire, entre autres, de la proposition établie par l'association Démocratie ouverte intitulée « Territoire hautement citoyen ». Il s'agit d'une « tournée citoyenne » entreprise sur une durée d'un an et se traduisant par l'immersion d'une « équipe pluridisciplinaire » (élus, techniciens, dessinateurs, photographes, vidéastes, innovateurs démocratiques...) dans les vingt-trois bassins de vie de la région lors de trente-deux journées entières, du matin jusqu'au soir. Cette expérience exceptionnelle – dont je ne pourrais ici décrire l'incroyable richesse et dont il conviendrait de tirer des enseignements plus complets avec plus de recul – s'est traduite de manière concrète par des décisions de notre collectivité, et notamment par le vote d'une délibération sur la démocratie permanente en Centre-Val de Loire. Deux de mes hypothèses de départ ont été vérifiées et inspirent toujours ma démarche : premièrement, « on ne change pas le monde sans les gens » et, comme nous devons beaucoup le changer, partons d'eux et faisons avec eux ; et deuxièmement, « il faut créer des communautés locales de changement plutôt que vouloir changer les communautés locales ». Une telle démarche a permis aux territoires de se révéler, dans leur géographie spécifique, à partir des initiatives de leurs habitants et de leurs

interactions (plus de cent vingt initiatives « inspirantes » ont été visitées et racontées), tout en affirmant l'enjeu d'un aménagement territorial adossé à la quête d'une démocratie permanente dans les lieux incubateurs de l'agir local (tiers-lieux, espaces de *coworking*, manufactures de territoires, transports collectifs, etc.). À suivre...

Soutenir les territoires en transition

Lors du précédent mandat, Michelle Rivet, vice-présidente écologiste chargée du développement rural, a fabriqué un dispositif à la fois unique et pertinent intitulé « ID en campagne », que j'ai transformé depuis en « À vos ID », ouvert aussi aux villes. Au cœur de ce dispositif, la volonté d'accompagner des dynamiques qui partent des habitants localisés tout en étant collaboratives, avec des initiatives alliant plusieurs acteurs au service d'un développement local et pérenne. Ce dispositif soutient des projets collectifs, hybrides, enchevêtrés dans des réseaux de relations locales, ou bien encore des innovations sociales ou locales, qui le plus souvent n'entrent pas dans les cases des aides existantes. Le bilan après quasiment dix ans d'existence et d'évolution du dispositif est excellent, d'autant qu'il a soutenu de très nombreux projets s'inscrivant dans une démarche de transition : circuits courts, habitats participatifs, mobilités rurales, nouvelles microfilières économiques locales ou bien encore accompagnement de territoires en transition, comme dans le cas de « Châteauneuf en transition », un exemple particulièrement abouti. Pour encourager ces initiatives, nous avons lancé Oxygène, le « lab régional » des initiatives citoyennes, qui est devenu ensuite le « lab des transitions », assurant la mise en réseau d'expertises au service du développement local, l'élaboration de monographies d'initiatives conduites dans les territoires, le lancement de réflexions collectives (sur les tiers-lieux, l'habitat coopératif, la participation citoyenne dans les territoires, etc.) et la programmation d'ateliers et de journées d'étude thématiques.

Enfin, je me suis tout naturellement inscrit comme signataire de l'appel « La Fabrique des transitions » lancé par Jean-François Caron, maire de Loos-en-Gohelle. Cette démarche consiste en une alliance d'acteurs et de réseaux portés par l'idée que les territoires sont les acteurs majeurs de la transition vers des sociétés durables. Pour incarner localement cet appel, une alliance régionale des territoires et initiatives de transition a récemment été lancée, qui porte notamment l'idée d'un changement d'échelle, nécessaire au regard des urgences qui s'affirment et des conséquences déjà prégnantes de l'inaction – ou l'insuffisante action. Là aussi, le mouvement est enclenché. À suivre...

La COP régionale : mobiliser les parties prenantes et massifier le passage à l'acte

Délégué à la transition écologique, l'un de mes premiers exercices a consisté à confronter la situation spécifique de notre région aux attentes de la COP 21 et à mesurer l'ampleur du travail à mener ! L'été 2015 a été torride (le deuxième le plus chaud de l'histoire en France), puis les conséquences du

dérèglement climatique se sont fait ressentir très fortement après une année 2016 marquée par de très fortes inondations : sécheresse avec ses conséquences, arbres qui meurent sur pied, très bas débit de la Loire, etc. L'ambiance était alors à la prise de conscience des impacts immédiats et locaux du dérèglement climatique.

En septembre 2018, Nicolas Hulot démissionnait de son ministère, les marches pour le climat battaient leur plein et la jeunesse exprimait son inquiétude et son impatience face à l'inaction climatique. Grandissait, pendant ce temps-là, dans l'esprit de la désobéissance civique, la figure médiatique de la jeunesse et du climat : Greta Thunberg.

Malgré les discours de plus en plus empreints d'écologie, la prise de conscience élargie, les bonnes pratiques mises en avant et la somme des actions entreprises – fussent-elles pertinentes –, je ne pouvais que constater l'ampleur de l'écart entre ce qui était nécessaire et ce qui était fait.

Il fallait donc changer de méthode, nous organiser autrement pour être à la hauteur de l'enjeu. Cette situation m'a conduit à imaginer la création d'une COP régionale qui, à l'instar du processus de COP mondiale, viserait aussi la mobilisation des parties prenantes des territoires, tout à la fois pour engager une large dynamique d'éducation populaire, d'émancipation collective autour de ces sujets et pour porter une logique d'engagements concrets. Il s'agissait de créer une COP de l'action et du rattrapage des trajectoires. Là encore, l'approche intégrée se révèle être la voie à suivre, en englobant les principaux leviers du changement : bâtiments, mobilités, alimentation, économie... Les élus ont, durant un an, repris le chemin de la rencontre avec les habitants, sur place, à trois reprises. L'équipe COP (élus, techniciens, citoyens tirés au sort, chercheurs – membres du GIEC régional –, représentants associatifs, COPérateurs...) a sillonné la région avec la « caravane de la COP ». Cette démarche a provoqué d'autres formes de relations entre les parties prenantes et ouvert des voies à des coopérations inédites. Manière d'explorer le territoire à partir des initiatives qui le transforment. À suivre...

Et maintenant ?

Ces trois expériences conduites par la région Centre-Val de Loire sont marquées du sceau de l'éducation populaire, du fonctionnement des écosystèmes humains et non humains et d'une approche du territoire pensé comme espace d'incarnation du changement et de mobilisation des parties prenantes. Elles correspondent enfin à trois essais de mise en perspective des différentes façons de réussir à « entrer vraiment en transition ».

Le territoire, espace d'un nouveau lien entre les humains et les non-humains

Pour aller plus loin dans ces démarches, il convient aujourd'hui de mieux y intégrer la question du rapport entre les humains et les non humains. L'expérience conduite actuellement par le POLAU (pôle

arts & urbanisme) installé à Tours, autour d'un parlement de Loire et des actuelles « auditions du parlement de Loire » montre la voie. Il s'agit là d'imaginer, pour la première fois, qu'un fleuve puisse être représenté par des humains, et d'explorer ainsi la question d'une personnalité juridique de la Loire. La bataille des juristes fait rage, tant le débat est passionnant. Et surtout, il ouvre à une réflexion philosophique, éthique et politique quant à notre place dans le monde du vivant. Les expertises des écologues, mais aussi des bateliers de la Loire ou encore des pêcheurs professionnels, deviennent essentielles pour construire cette hypothèse d'une juste représentation du fleuve. Ce projet fait partie du programme Génies-Génies, un programme réunissant des artistes et des ingénieurs. Il articule la recherche, la création et la prospective autour de trois enjeux écologiques : la culture du fleuve Loire, la valorisation des déchets et la transition énergétique des territoires. L'implication de la culture et des arts pour entrer en transition apparaît comme l'une des pistes sérieuses à suivre. Elle peut aider à réinventer ce lien avec les non-humains, notamment au moment de la crise liée à la pandémie de Covid-19.

Le « non-humain vu comme extérieur aux humains » – ce que nous appelons la nature, ou encore plus explicitement l'environnement (ce qui serait autour de nous) –, est une conception récente, née en Europe il y a quatre siècles environ, selon Philippe Descola dans un entretien paru sur le site *CNRS Le Journal*. Chez les Amérindiens, en revanche, il n'y a pas de différence entre nature et société. S'il serait très présomptueux de trancher une telle question – qui n'a pas fini d'alimenter nos débats philosophiques –, nous mesurons bien que la volonté farouchement exprimée et mise en œuvre de dompter la nature s'avère désastreuse, et qu'à l'idée de biodiversité environnementale, nous devons préférer l'idée d'une biodiversité alliant humains et non-humains.

Cette idée fait écho aux réflexions sur l'écocide, récemment mis en lumière par l'une des propositions de la Convention citoyenne pour le climat, mais surtout portée par les travaux de la juriste Valérie Cabanes. La question des liens entre les êtres vivants est clairement reposée. Là aussi, de nombreuses réflexions sont en cours, à suivre avec attention.

Le territoire, espace fabricant et « manufacturier »

Le confinement a posé toute une série d'interrogations relatives à notre organisation effective, concernant notamment la forte dissociation entre les lieux de fabrication et les lieux de l'usage de biens consommables, ou encore la fragmentation des chaînes de production. Le mot « relocalisation » a soudainement été lâché, tout comme le terme « résilience ». Je pense qu'il faut abandonner le modèle du fordisme et de la division du travail, à la fois verticale entre conception et réalisation et horizontale avec la parcellisation des tâches et des lieux de production, ainsi que la logique de standardisation, pensée pour produire en grande série. Selon cette logique, il faut fabriquer des produits standardisés, conçus dans un endroit donné, à partir de pièces fabriquées ailleurs et assemblées encore ailleurs, pour pouvoir inonder le marché. Il serait fou de fabriquer ces produits de

manière non standardisée et en fonction des ressources locales, dans de petites manufactures de territoire. C'est pourtant ce qu'il faut entreprendre. Il existe une démarche qui pourrait grandement influencer cette idée de territoires fabricants. Ainsi, le cabinet Utopies, spécialisé en accompagnement dans la transition écologique, propose un calculateur et une méthodologie permettant d'évaluer la capacité des villes à fabriquer ce qu'elles consomment, et ainsi d'identifier celles qui performant et sous-performent, leurs marges de progression, les grandes tendances actuelles de la micro-fabrication urbaine.

Ce qui est ici exploré, c'est l'idée de repenser un système productif local inscrit dans une perspective d'économie servicielle et portant bien évidemment les préoccupations d'une transformation écologique : souci de réduire l'extraction, de diminuer l'impact des processus de fabrication, de réduire les flux de matières premières et les flux énergétiques, et enfin d'éliminer les déchets produits. Une telle logique de la performance trouve dans une logique territoriale les conditions de sa réalisation. De nombreux services à rendre ne peuvent être performants s'ils ne sont pas intimement liés au contexte du territoire, à ses ressources et à ses contraintes : la santé, l'éducation, la mobilité et plus largement le « ménagement » du territoire – du verbe « ménager », soit « prendre soin »... Cette approche repose nécessairement sur une pluralité d'échelles, du local au national, voire à l'international, en privilégiant la coopération plutôt que la compétition. La commande publique et la consommation responsable (à travers la coopération producteur-consommateur notamment) joueront vraisemblablement un rôle clé pour activer ces transformations et faciliter l'émergence de nouveaux modèles économiques.

Le territoire, espace de coproduction des communs

Enfin, voici une troisième mise en perspective à partir de pratiques émergentes qui lient territoires et transition écologique. Après avoir exploré la question des rapports entre humains et non-humains, puis celle de la capacité à rapprocher production et consommation dans les territoires en pariant sur une reterritorialisation des activités économiques, il est intéressant de regarder ce qui est à l'œuvre autour des enjeux liés à l'alimentation et à l'énergie. Ces deux sujets posent des questions profondément démocratiques. La non-maîtrise de ce qui se retrouve dans notre assiette, tout comme celle de la façon dont est produite notre énergie, entraînent une perte de contrôle sur certains aspects de notre vie.

Les systèmes alimentaires territoriaux et, de manière bien moins avancée, ce que j'appelle les systèmes énergétiques locaux – ou, en empruntant au vocabulaire européen, les communautés locales d'énergie – portent une même et triple ambition : premièrement, rapprocher à l'échelle territoriale consommation et production ; deuxièmement, faire évoluer et les pratiques de consommation et les pratiques de production pour lier à nouveau localement les deux dimensions ; et troisièmement, construire une gouvernance locale et une coopération entre toutes les parties prenantes du territoire autour de ces sujets, réponse à l'enjeu démocratique.

Ainsi, en matière d'alimentation, s'agit-il de retisser un lien direct entre ce qui est produit localement et ce qui est consommé, de faire évoluer les pratiques de consommation et notamment le régime alimentaire pour qu'il puisse progressivement être mis en phase avec la capacité à produire localement, en tenant compte des contraintes actuelles et à venir ? Le scénario Afterres 2050 – décliné au niveau régional en Centre-Val de Loire – constitue l'un des outils de prospection disponibles pour une transition agricole et alimentaire réussie à l'horizon 2050. Il formule des hypothèses d'évolution de manière crédible. Les projets alimentaires territoriaux (PAT), prévus par la loi de modernisation de l'agriculture du 13 octobre 2014³, depuis déployés par la région sous l'impulsion de Christelle de Crémiers⁴ avec l'appui du réseau InPACT Centre sont des outils tout à fait pertinents pour permettre à des territoires d'entrer en transition sur la question agricole et alimentaire.

Les PAT intègrent parfois, comme dans le cas du Pays des Châteaux (bassin de Blois), un conseil alimentaire, instance de gouvernance du projet. L'existence de ce conseil suscite de nouvelles relations entre les parties prenantes à l'échelle d'un territoire et de nouveaux usages possibles autour des questions alimentaires. Nous sommes ici à une échelle appréhendable par les consommateurs invités à participer, adaptée aux circuits courts et de proximité – ce qui ne correspond pas nécessairement au territoire administratif habituel. Ce qui fait sens ici, c'est un « pays » au sens de la loi Voynet – comme le signale Gwenaël Doré dans son article « Les Pays face aux nouveaux défis de l'intégration intercommunale » –, un territoire de projet qui associe plusieurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

De la même façon, même si le sujet fait sans doute plus débat, se pose l'enjeu de relocalisation de l'énergie. Notre système énergétique hérité de l'après-guerre est très centralisé. De grands opérateurs assurent la production et la distribution de notre électricité et de notre chauffage, et les régions locales ont quasiment toutes été nationalisées dans un monopole de service public. Les territoires ont été dépossédés de leur capacité à produire et à gérer leur énergie. La réponse peut se construire dans ce que j'appelle des projets énergétiques de territoire ou, selon le langage européen, même s'il existe des nuances sur le sens, des communautés locales d'énergie⁵. Le sens commun aux deux appellations, c'est le fait de considérer que l'énergie peut être produite, tout comme revendue, par des communautés

3 La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 définit les projets alimentaires territoriaux ainsi : « Les projets alimentaires territoriaux s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire. Élaborés de manière concertée à l'initiative des acteurs d'un territoire, ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant à des enjeux environnementaux, économiques et de santé. »

4 Vice-présidente chargée du tourisme, de l'alimentation et des terroirs de la région Centre-Val de Loire.

5 Une communauté locale d'énergie est définie comme une association, une coopérative, un partenariat, une organisation ou une autre entité juridique contrôlée par des actionnaires ou membres locaux, généralement à but non lucratif, impliqués dans la production décentralisée et la distribution d'énergie au niveau local.

locales. Ainsi, en France et en région Centre-Val de Loire, notamment, se développent activement des projets « d'énergies citoyennes », dans lesquels des habitants se regroupent pour porter des projets de production d'énergie renouvelable locale. En Centre-Val de Loire a été lancé un dispositif pour soutenir ces projets : « 1 € citoyen = 1 € de la région », ce qui permet d'améliorer leur rentabilité et d'encourager davantage de citoyens à s'y inscrire. Ces projets sont accompagnés par l'association Énergie Partagée, qui apporte toute l'expertise nécessaire. Six projets sont en cours de mise en œuvre et une dizaine sont à l'étude. Ils reposent sur une réelle gouvernance locale de l'énergie associant élus, citoyens et acteurs des territoires. C'est le sens de l'expérimentation « Réussissons ensemble la transition énergétique », menée sur deux territoires de la région (le Lochois et le Gâtinais), et qui à présent s'élargit avec l'appui d'un programme européen intitulé « Life ». Là aussi, c'est une affaire à suivre...

Cette conception politique du territoire, qui emprunte – comme je le disais en préambule – à de nombreuses approches – sociologique, éducative, biologique, écologique... – est au cœur de l'ensemble des pratiques que j'ai voulu partager ici, qu'elles soient achevées ou non. La question que je me pose régulièrement est celle de l'efficacité des politiques de transition. Bien souvent, elles ont été pensées en silo par domaines d'intervention des différents niveaux de puissance publique. Elles ont cherché à écologiser des pratiques existantes, sans s'employer à changer profondément l'approche. Et force est de constater que si nous pouvons voir émerger de belles réalisations témoignant de ces pratiques écologisées (bâtiment à énergie positive, déploiement d'un vaste réseau cyclable...), elles cachent souvent des pratiques à l'ancienne, qui contribuent à maintenir dans le rouge les indicateurs écologiques... Plusieurs enseignements et questionnements non définitifs peuvent être tirés de ce cheminement et de ces expériences en cours.

L'urgence de travailler à la résilience et à la souveraineté

La résilience, capacité d'adaptation aux chocs et aux crises systémiques à l'œuvre et de résistance face à ce mouvement de désincarnation, se construit de mon point de vue dans le territoire et par le territoire, cet espace du vivant aux frontières choisies, tout en étant utilement floues et fluctuantes. C'est l'espace qui fait sens pour notre action, l'espace dans lequel nous faisons corps et pouvons jouer collectif. Selon les sujets qui sont devant nous, ce territoire peut varier, car il est ouvert aux coopérations et qu'il est « plastique », s'adaptant à ces coopérations et variations choisies. C'est aussi l'espace dans lequel nous pouvons concrètement mesurer et croire ce que nous savons *a priori*. C'est là que s'incarnent nos prises de conscience, nos peurs, tout comme nos engagements. Il cherche à être souverain, non pas parce qu'il se défendrait des autres, mais bien en cherchant démocratiquement à fabriquer cette résilience, réduire ses dépendances et amplifier ses coopérations.

La coopération au cœur des transformations

La coopération est au cœur de tous les processus d'entrée en transition : coopération entre les humains, coopération entre les humains et les non-humains, sachant que celles-ci sont toujours territorialisées, sans être étanches pour autant. Les flux et les interactions entre les territoires sont donc essentiels et une région, archipel de ces territoires, se doit d'animer ces relations, de les encourager et de massifier ce qui s'entreprind localement pour provoquer un changement plus global. Ce sont les idées de gouvernance et de démocratie locales qui garantiront l'autonomie d'un territoire dans la complémentarité avec les autres.

La question des échelles pour entrer en transition

Mon parti pris consiste à partir d'expérimentations menées par ou avec des acteurs locaux qui peuvent choisir l'échelle qu'ils jugent pertinente. Si le territoire administratif peut correspondre parfois à un réel territoire de projet, il n'y a aucune assurance qu'il le soit. Parfois, même, ce territoire institutionnel peut porter une idée de responsabilité centralisée pour répondre aux enjeux locaux et entraîner des logiques de concurrence entre cette responsabilité institutionnelle et les initiatives citoyennes de transition. Il n'y a donc pas une échelle, mais plusieurs échelles envisageables. L'impact global dépendra de la capacité à relier les territoires en transition et à construire des alliances locales.

Des territoires en phase avec les écosystèmes

Entrer en transition pose l'exigence d'une correspondance entre territoire de transition et fonctionnement des écosystèmes. Nos systèmes alimentaires, énergétiques, de construction, de déplacement, etc., s'élaborent à partir d'une lecture des écosystèmes qui font territoire. Il ne s'agit pas de faire fi du territoire administratif, mais d'encourager son évolution à chaque fois que cela est possible, et en même temps de jouer avec ses délimitations et de les dépasser pour faire naître des coopérations joyeuses.

Permettre l'égal accès à l'ingénierie de la transition

Soulignons un enjeu crucial, celui de la disponibilité de l'ingénierie pour accompagner cette entrée en transition. On constate une injuste répartition des capacités à accompagner ces changements endogènes. La région a la responsabilité de garantir cette égalité d'accès à ces ressources. Une première étape a déjà été menée en région Centre-Val de Loire avec le Lab Oxygène, déjà évoqué, pour repérer cette ingénierie et faciliter le travail de capitalisation permettant de rendre accessibles connaissances et expériences inspirantes, mais aussi les réseaux de professionnalités, tout comme les réseaux d'acteurs des transitions.

Mais la transition est aussi un combat

Bien entendu, cette lecture par les politiques publiques de transition et cette conception du territoire comme espace de cette entrée en transition ne peuvent faire oublier que la réussite de la transition est aussi l'affaire d'un combat, de rapports de force. Ceux-ci peuvent se situer à de nombreuses échelles, contre les prédateurs de la nature, contre les mécanismes encore si actifs qui empêchent cette entrée en transition. L'écologie est un combat. Alors, l'entrée en transition des territoires ne retirera rien aux combats à mener, et c'est en sens que j'ai poussé la région Centre-Val de Loire à se joindre à une action en justice contre le groupe Total, entamée début 2020. Il s'agit de pousser le groupe pétrolier à respecter ses obligations et notamment son devoir de vigilance vis-à-vis de la situation climatique. En réalité, au-delà du symbole, c'est aussi une façon de montrer que si la collectivité agit pour l'entrée opérationnelle en transition par et dans les territoires, elle n'oublie pas pour autant qu'il est juste d'exiger de celles et ceux qui ont un impact majeur sur l'environnement de se transformer en conséquence.

Il est rare qu'un élu en exercice et à cette échelle soit appelé à contribuer à un tel ouvrage, et le plaisir est grand d'apporter un regard *in situ* sur les expériences d'entrée en transition. Rien n'est certain dans ce moment troublé, mais l'idée de la recherche-action politique mériterait grandement de se poursuivre. Raconter comment marcher en marchant, examiner plus en profondeur ce qui est à l'œuvre, ce qui peut fonctionner et ce qui échoue, coopérer avec des chercheurs autour de cette fonction si particulière, celle d'élu, elle-même bousculée par les crises que nous vivons... Lors de mes études, j'avais rédigé un mémoire sur le travail d'écriture et son utilité pour démêler la pratique, pour développer des habiletés, pour comprendre comment se construit notre rapport au réel et pour faire le récit de l'expérience (notamment en partant des journaux de voyage). Cette contribution à laquelle j'ai été invité réouvre cette boîte et m'encourage à reprendre ce travail, que j'ai toujours considéré comme inachevé.

Alors, à suivre, pourquoi pas, dans un prochain « journal d'un élu de la transition » ?



Échanges avec la salle

J'ai une amie qui travaille chez Suez et je lui ai envoyé le travail que nous avons fait sur la biorégion. Elle m'a répondu qu'elle n'aurait jamais imaginé les choses de la sorte car en ramenant les entreprises sur les territoires, cela ramène également les pollutions ; et parfois l'échelle du territoire est celle de l'Europe et pas forcément celle du territoire.

CF : A Blois, je discute avec un patron qui me raconte qu'il a des contacts aux Etats-Unis qui le mettent en relation avec d'autres alors que localement il n'a personne pour travailler sur l'écologie industrielle et territoriale, et qui est pour moi une vraie voix à explorer.

Vous n'avez pas peur que cela urbanise davantage les régions ? Car si on apporte dans une biorégion la diversité de fonctions qu'on trouve dans une ville, on risque d'urbaniser beaucoup le territoire également. Et donc l'aspect rural, qui est vecteur aussi d'attractivité, risque d'être dégradé.

CF : En même temps, on a fait de telles concentrations qu'on est arrivé à saturation et on est obligé de repenser des équilibres. Ce modèle de dissociation de la résidence et du lieu de travail, comme il y a Vendôme, a provoqué une inflation du foncier, et de la demande de services publics. Cela amène de l'économie résidentielle, mais pas de l'économie locale.

Ce sont les travaux de Laurent Davezies qui montrent cette interdépendance. Mais les métropoles urbanisent mal. Quand on voit le développement des entrepôts sur toute la périphérie, il y a des questions fortes à poser. Mais à mon sens la valeur ajoutée nécessite la concentration.

Est-ce qu'il ne faut pas tout simplement assumer le décalage aujourd'hui entre la ville et la campagne ? Je crois beaucoup en la ruralité en ce qu'elle apporte aussi de potentiels écologiques, écosystémiques, c'est cela sa valeur.

Où ira-t-on respirer demain si nous n'avons pas les campagnes ?

CF : Sa qualité de vie est sa valeur. Cela se rapproche de la décroissance ; il n'y a pas tellement d'autres solutions d'ailleurs.

Oui, mais c'est vrai qu'aujourd'hui tout le monde veut aller vivre à la campagne avec les aménités de la ville.

C'est un sujet ancien un peu masqué. On a fabriqué une fausse opposition ville/campagne en faisant croire que la campagne était la ruralité, ce qui n'est pas vrai, et le livre vers « La banlieue totale » de Charbonneau que j'ai réédité le montre bien : l'imperméabilisation des sols, les centres commerciaux, et dans Désastres urbains, dans la réédition que j'ai faite en 2019, je me suis rendu compte que tout ce que je dénoncé en 2015 s'était amplifié quatre ans plus tard...

Arrête d'écrire ! La solution est là (rires)

C'est vrai que je vois bien que les paysages de la Brenne, où je vis, ont changé en 10 ans. La mécanisation est devenue une surmécanisation, il n'y a plus de haies, plus de fossés, on se croirait dans la Beauce, sans y être. Le centre bourg périclité, aux abords des pavillons standardisés. On n'a même pas été capable d'inventer un urbanisme villageois alors que l'on sait faire. Il y a des maires, comme à Langre, qui préemptent des maisons, les revendent 1€ avec une contrepartie pour les retaper et y résider.

Il faut faire attention. A Lisbonne, ils ont fait ça et du coup, ils n'ont plus de centre-ville.

CF : Dans notre région, un territoire, à St Georges sur Arnon, le maire a créé un parc éolien qui fournit en électricité 10 000 hab., il a créé une SEM qui est excédentaire chaque année qui a permis de financer un diagnostic énergétique pour les habitants, des agriculteurs bio, etc. Il y a une logique locale qui a été recréée, et il n'y a pas eu de plaintes liées aux éoliennes. Quand on a accepté l'électricité, les pylônes n'ont posé de problèmes à personnes.

Pour faire sentir les rapports de coopération. Dans mon lieu d'enfance, la gare est gérée par la Région. La conséquence c'est qu'on a retiré la machine pour acheter des billets et aller à Paris, car Paris est hors de la Région. C'est poussé à l'absurde. Comment une Région a-t-elle pu accepter cela ? Et c'est pourtant cela la réalité des territoires. Ma deuxième observation porte sur la modélisation. Démocratie ouverte m'avait demandé de participer à un groupe de travail autour de : « c'est quoi une fabrique locale de transition ? », et je retrouve la même chose que j'ai connue par ailleurs, c'est que les gens de la société civile se transforment, une fois arrivés au pouvoir, en caricature de la technocratie ; et ils voulaient qu'on modélise de A à Z ce qu'est une fabrique de transition alors même que le pire service d'État n'oserait pas faire ça. C'est dans les esprits que cela bloque. La question qui se pose derrière : jusqu'où on peut aller sans tourner en rond ? Pouvoir d'agir, oui, mais on a l'impression d'un processus d'apprentissage qui n'a aucune chance de déboucher sur du réel. Et dans ces initiatives, je me demande en quoi tout cela participe au changement d'échelles.

Ce qui nous manque le plus, ce sont des gens qui nous aident à penser. Non pas des gens qui nous aident à agir, mais à penser. Tu fais une COP Régionale, cela m'intéresse beaucoup, mais cela fait 30 ans qu'on parle de déconnecter le PIB de l'énergie fossile, or, en 30 ans, on n'a pas fait un seul petit pas en avant. Notre impact sur la planète en 30 ans n'a pas été changé d'un yota. C'est à partir du local qu'on peut penser, mais il faut penser le global à partir du local également. Si on pense le local à partir du local, c'est de la démocratie que j'appelle « réserve d'indiens ». C'est typique de la démocratie délibérative.

Si l'interpellation par des initiatives ne monte pas vers le pouvoir organique, alors on va créer un produit hors-échelle qui finira par se retourner contre-nous. Si la démocratie n'est plus occupationnelle alors on n'arrivera pas à convaincre les citoyens.